



Fiche de donnée de sécurité

Big D Para Products

SECTION 1: IDENTIFICATION

| | |
|---------------------------------------|--|
| Identificateur du produit | Big D Para Products |
| Autres moyens d'identification | 900, 903, 930, 950, 960, 970, 980, 317500 & 990 |
| Autres d'identification | Para Products |
| Famille du produit | Dry Deodorants |
| Usage recommandé | Dry Deodorant. |
| Restrictions d'utilisation | Inconnu. |
| Fabricant | Big D Industries, Inc., 5620 SW 29th St, Oklahoma City, OK, 73179, 405 682 2541, BigDInd.com |
| Numéro de téléphone d'urgence | InfoTrac, 800-535-5053, 24hr |
| Numéro de la FDS | 0277 |
| Date de préparation | le 13 juin, 2018 |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Irritation oculaire - catégorie 2A; Cancérogénicité - catégorie 2; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 1; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :
Attention

| | |
|------|---|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseil(s) de prudence :

| | |
|--|--|
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P281 | Porter un équipement de protection individuelle/du visage. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à | |

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| Identificateur du produit : | Big D Para Products |
| FDS No.: | 0277 |
| Date de préparation | le 13 juin, 2018 |

rincer.

P405

Garder sous clef.

P501

Éliminer le contenu/réceptacle en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs |
|---------------------|---------------|------|------------------------|
| 1,4-Dichlorobenzene | 106-46-7 | 99.9 | |
| Fragrance | No CAS | .001 | |

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Ingestion

Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Commentaires sur les premiers soins

Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inconnu.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques irritants; produits chimiques très toxiques.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

La présence de gaz ou de vapeurs toxiques.

Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive

Identificateur du produit : Big D Para Products

FDS No.: 0277

Date de préparation le 13 juin, 2018

pourraient être nécessaires.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Lors de la manipulation du produit concentré : éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de produire de la poussière.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

| Nom chimique | ACGIH TLV® | | OSHA PEL | | AIHA WEEL | |
|---------------------|------------|------|-----------|---------|-----------|-----|
| | TWA | STEL | TWA | Ceiling | 8-hr TWA | TWA |
| 1,4-Dichlorobenzene | 60 mg/m3 | | 450 mg/m3 | | | |

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire.

Protection de la peau

Non requis, si le produit est utilisé selon les directives.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis lorsqu'on travaille avec de petites quantités.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|--|---|
| Apparence | Cristaux cristalline blanc incolore. |
| Odeur | Aromatique (1,4-Dichlorobenzene) |
| Point de fusion/Point de congélation | 129 °F (54 °C) (fusion) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | 345 °F (174 °C) |
| Point d'éclair | 151 °F (66 °C) (1,4-Dichlorobenzene) |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Sans objet |
| Limites supérieures/inférieures | 5.9% (1,4-Dichlorobenzene) (supérieure); 1.7% (1,4-Dichlorobenzene) |

Identificateur du produit : Big D Para Products

FDS No.: 0277

Date de préparation le 13 juin, 2018

Page 03 de 06

| | |
|--|--|
| d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | (inférieure) |
| Solubilité | 79 mg/L dans l'eau; Très soluble dans solvants organiques habituels. |
| Température d'auto-inflammation | 1184 °F (640 °C) |
| Autres informations | |
| État physique | Solide |
| Densité en vrac | 0.078 lb/ft ³ (0.001 kg/L) |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures. Production de poussières.

Matériaux incompatibles

Anhydrides d'acide (p. ex. anhydride acétique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), acides inorganiques (p. ex. acide hydrofluorique), acides organiques (p. ex. acide acétique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques très toxiques.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|---------------------|------|----------------------|----------------------|
| 1,4-Dichlorobenzene | | 500 mg/kg (rat mâle) | > 2000 mg/kg (lapin) |

Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une très légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Il existe des preuves limitées d'une irritation oculaire sévère.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Identificateur du produit : Big D Para Products

FDS No.: 0277

Date de préparation le 13 juin, 2018

N'est pas réputé être un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

| Nom chimique | CIRC | ACGIH® | NTP | OSHA |
|---------------------|-----------|--------|-----|------|
| 1,4-Dichlorobenzene | Groupe 2B | A3 | | |

Peut causer le cancer. (1,4-Dichlorobenzene)

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. A3 = Cancérogène pour l'animal.

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. Groupe 2B = Peut-être cancérogènes pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les poissons.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CL50 pour les poissons | CE50 pour les crustacés | CEr50 pour les plantes aquatiques | CEr50 pour les algues |
|---------------------|--|---------------------------------------|-----------------------------------|---|
| 1,4-Dichlorobenzene | 4.2 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures) | .70 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau)) | | 28 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 48 heures) |

Persistence et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit peut lentement migrer à travers le sol.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Réglementation | Numéro UN | Désignation officielle de transport | Classe(s) de danger relative(s) au transport | Groupe d'emballage |
|----------------|-----------|--|--|--------------------|
| Canadian TDG | 3007 | Environmentally Hazardous Substances, Solid n.o.s. (p-dichlorobenzene) | 9.2 | III |
| US DOT | 3077 | Environmentally Hazardous Substances, Solid n.o.s. (p-dichlorobenzene) | 9 | III |
| IMO (Marine) | 3077 | Environmentally Hazardous Substances, Solid n.o.s. (p-dichlorobenzene) | p | III |
| IATA (Air) | 3077 | Environmentally Hazardous Substances, Solid n.o.s. (p-dichlorobenzene) | p | III |

Dangers pour l'environnement Polluant marin (1,4-Dichlorobenzene)

Précautions spéciales concernant le transport Veuillez noter: US DOT: In inner containers of 100 lbs capacity or less, this product is exempt from DOT regulations (non-regulated).

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)
Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 1A, Partie 5.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

Réglementation personnalisée 1

This Product may not be sold for use in the following US states: California Michigan Maryland Delaware Pennsylvania New York New Jersey Connecticut Rhode Island Massachusetts Maine District of Columbia

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 2 Instabilité - 0

Avis This Safety Data Sheet has been prepared in accordance with the Globally Harmonized System for the Classification and Labeling of Chemical (GHS) TO the best of our knowledge the information herein is accurate. However, the supplier makes no warranty and assume no liability resulting from its use. In No event shall the supplier be liable for any claims, losses, or damages of any third party resulting from the use of or reliance upon this information.

Identificateur du produit : Big D Para Products

FDS No.: 0277

Page 06 de 06

Date de préparation le 13 juin, 2018